



# Communiqué

Tri des déchets

## Campagnes 2022 : Les biodéchets sous la loupe

**Chaque année, la Ville de Lausanne lance une campagne de sensibilisation sur la thématique des déchets. Cette année, elle débute le 13 septembre et fait le point sur les bonnes pratiques en ce qui concerne le tri des biodéchets. Questionnant « avec ou sans ? », elle a pour objectif de rappeler ce qui peut être déposé, ou non, dans les conteneurs et la nécessité d'un tri de qualité.**

Chaque été, une campagne d'affichage dans les rues de la ville et sur les réseaux sociaux invite la population lausannoise à s'interroger sur la thématique des déchets. Au travers de ses collectes, la Ville a constaté que trop de déchets non-conformes se retrouvent dans les conteneurs à biodéchets. Le plus récurrent est le sac plastique qui est utilisé par de nombreuses personnes pour protéger l'intérieur du bac à compost et qui termine généralement sa course dans le conteneur à biodéchets, sans y avoir été invité. La Municipalité a donc décidé de sensibiliser la population à l'importance d'un tri de qualité des biodéchets.

« Les déchets non-conformes qui atterrissent dans les conteneurs à biodéchets vont avoir un impact négatif sur tout le processus de valorisation. » explique Florence Germond, conseillère municipale en charge de la propreté urbaine. « Si, dès le départ, nous prenons les bonnes habitudes, c'est tout le cycle de valorisation qui est préservé. C'est la raison pour laquelle il est important de rappeler les bons gestes à la population. »

### « Avec ou sans ? Dans les biodéchets, c'est sans ! »

En présentant une assiette de soupe dans laquelle nage un sac en plastique ou une brique alimentaire et questionnant « avec ou sans ? », la Ville grossit le trait dans le but de faire prendre conscience à la population que ce qui est jeté avec les biodéchets pour la production de compost, termine notamment dans les champs et pourrait bien, un jour, se retrouver dans les assiettes.

En effet, une fois vidés dans les conteneurs disponibles en bas des logements ou en déchèterie, les déchets végétaux ou restes alimentaires (crus et cuits) entament leur deuxième vie. Pelures de pommes, coquilles d'œufs, pain sec et autres restes de repas vont être valorisés pour finalement produire du biogaz, de l'électricité et de l'engrais. Malgré des machines performantes, un sac en plastique ou tout autre déchet qui aurait été faussement jeté avec les biodéchets ne pourra être complètement éliminé. Cela signifie que, par exemple, des microplastiques pourraient être présents jusqu'au bout du processus de valorisation et se retrouver dans l'engrais utilisé pour faire pousser les légumes.

C'est la raison pour laquelle il est extrêmement important de suivre à la lettre les règles de tri et recommandé de conditionner les biodéchets soit en vrac ou dans un sac compostable (norme EN 13432).

### Rendez-vous du 6 au 8 octobre sur la place de l'Europe

La Ville de Lausanne vient à la rencontre de la population du 6 au 8 octobre sur la place de l'Europe. A cette occasion, les habitantes et habitants pourront voir quel impact ils et elles ont sur la qualité du compost en fonction de ce qui est déposé dans les contenants à biodéchets de la ville.



Tout le processus allant du dépôt du biodéchet dans le conteneur à déchets organiques jusqu'à l'obtention d'un compost de qualité sera décortiqué pour l'occasion. Les entreprises en charge de la valorisation des biodéchets lausannois seront également présentes pour mettre la lumière sur leur partie du processus.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 12 septembre 2022